

Die Treuen im Auslande = La voix des Suisses de l'étranger

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zürcher Illustrierte**

Band (Jahr): **14 (1938)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-753972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

La voix des Suisses de l'étranger

Qui vit à l'étranger, sous un autre climat, se rend mieux compte des perfections et imperfections de son pays. Le Suisse de l'étranger — il est plus de 300,000 — est plus apte à comprendre sa patrie que le résidant et cela parce qu'il la contemple de loin avec ce recul nécessaire qui estompe nos particularismes pour ne laisser subsister qu'une grande vision d'ensemble. Nous avons donc jugé bon de poser à certains de ces exilés ces deux questions :

1. Quelles sont les critiques que vous formulez à l'égard de votre patrie ?
2. Quels sont les liens qui vous rattachent le plus profondément au pays ?

De tous les coins du monde ont afflué les réponses, réponses dont nous vous donnons quelques extraits ci-dessous :

Pirée (Grèce)

Quatre désirs en réponse à la question première :

1. a) De voir les cantons défendre leur souveraineté contre les effets néfastes d'une centralisation croissante et exacerbée.
- b) Réforme administrative et réduction des subventions.
- c) Mettre hors la loi toutes les organisations communistes dont le but est contraire aux intérêts des pays.
- d) De continuer l'activité déployée en Suisse en faveur de leurs compatriotes de l'étranger en accordant l'appui moral et matériel au Secrétariat des Suisses à Berne.

2. Par le lien qui rattache tout Suisse au sol qui l'a vu naître et auquel il est fier d'appartenir. *Henri Chenux.*

Strasbourg (France)

La simplicité helvétique, dont on nous rebattait les oreilles dans notre jeunesse et que nos manuels d'instruction civique vantaien comme une des vertus du peuple, me semble devenir un cliché à mettre dans les souvenirs historiques. Il y a des habitudes de vie auxquelles on renoncerait difficilement; entre autres: les exigences toujours plus grandes que l'on formule pour s'épargner l'effort nécessaire à l'accomplissement des travaux de maison ne sont pas une grande énergie vitale.

Je crains que l'accoutumance à un certain luxe ne tende à entraver, sinon à briser, le progrès spirituel du peuple, progrès inseparable de la vie simple. C'est dans la mesure où l'on sait se priver de tout ce qui contribue à rendre la vie facile, que l'on peut mesurer son courage en face d'une adversité éventuelle.

Toutefois, je veux croire que, dans le malheur, la Suisse retrouverait le cran qu'elle a si souvent montré au cours de son histoire. Ce qui me pousse à plus d'optimisme, c'est la permanence de certaines qualités nationales, comme la probité et le goût du travail bien fait, qualités que les étrangers revenus de Suisse se plaisent à constater. *Un ingénieur.*

Paris (France)

1. Composé remarquable d'enthousiasme et de bon sens pratique, c'est sous cet aspect nécessairement complexe que la Suisse, à la fois une et diverse, a su manifester le génie de son peuple; mais seul semble dominer aujourd'hui la seconde caractéristique, le sens pratique.

Aujourd'hui, au premier plan des préoccupations, apparaissent confort, bien-être, quiétude économique, en un mot une tendance matérialiste. Matérialisme bourgeois d'ailleurs; l'intérêt de cette classe distincte préfère toujours son avantage à celui de l'ensemble (on accepte, on réclame les subventions fédérales, mais on aimerait éviter d'autres interventions du pouvoir central); malgré des prétentions religieuses ou morales, on se sert pour agir sur la foule d'arguments tirés du bien-être matériel.

2. L'estime, l'attachement, l'amour ardent que ressentent pour la Suisse ses enfants, ne sauraient comme tout était affectif être décomposés dans leurs éléments, on ne peut en apercevoir que certaines raisons. Beauté physique de la nature, unité et rôle géographiques sublimés dans la mission de gardienne des Hautes-Lieux de l'Europe. «Schweizertum» aussi difficile à traduire qu'à préciser, on ne saurait y voir une culture par défaut de base linguistique, mais bien une civilisation plus secrète qu'éclatante, avec une morale et une mentalité qu'on ne trouve ailleurs, née de la communion volontaire des âmes, de longues habitudes démocratiques, d'un usage séculaire de la liberté et d'une tradition très ferme, faite de dignité civique et d'une culture sociale élevée, maintenant sa valeur de nation européenne comme point de contact et synthèse des civilisations latine et germanique. Se rapprochant de leur réalisation véritable, la Suisse a su donner un sens profond aux conceptions idéales de paix, de démocratie et de liberté.

Un juriste né en France de parents suisses possédant la double nationalité suisse et française.

Saint-Quentin (France)

En tant que Suisse à l'étranger depuis 1894, je tiens à déclarer que notre Gouvernement n'a pas fait tout son devoir pour défendre les intérêts de ses nationaux ruinés par les méfaits de la dernière guerre et qui se sont vu refuser le bénéfice des réparations des dommages de guerre par le refus catégorique de nos édiles à revendiquer notre droit aux dites réparations. J'espère que dorénavant, notre Gouvernement s'appliquera à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que ses nationaux, obligés par les circonstances, parfois bien pénibles, à aller chercher une situation à l'étranger, ne soient plus considérés comme des indésirables et des véritables «bors la lois» comme nous le sommes à l'heure actuelle. Il ne faut pas perdre de vue que les colonies suisses contribuent pour une large part à entretenir le bon renom et l'estime de leur pays, bien mieux que le ferait la meilleure propagande. D'autre part, nous aimerais voir la Nouvelle Société Helvétique, dont nous tous reconnaissons les bienfaits et les efforts en vue de faire connaître nos besoins, un peu plus soutenue et aidée par Berne dans son admirable activité.

Oscar Keller.

Sofia (Bulgarie)

Il faut lutter de toutes ses forces contre le bureaucratisme grandissant et l'exterminer.

L'Etat ne doit pas s'immiscer dans tous les domaines. L'Etat ne doit être ni fabricant, ni marchand, il doit être seulement un contrôleur, un régulateur qui empêche une partie de la population de vivre aux dépens de l'autre.

Les lois doivent être simplifiées, plus sévères et d'une application plus rapide pour répondre aux temps présents.

Tout le rouage législatif et administratif doit être remanié.

Il y a trop de députés bavards, il faut moins de paroles et plus d'actes.

Dans le domaine social, la Suisse a fait beaucoup, mais à ma connaissance elle n'a rien fait en ce qui concerne la vieillesse. C'est navrant. Un individu qui arrive à un certain âge devrait être assuré de pouvoir finir ses jours à l'abri de soucis matériels. C'est un des premiers devoirs social et moral d'un gouvernement digne de notre temps.

René Bandelier.

Dabrowa Górnica (Pologne)

1. Exception faite pour les villes capitales, nos consulats sont très rares et pour toute nécessité le citoyen suisse se voit obligé de s'adresser aux «Agents Consulaires», gens étrangers, n'ayant rien de commun avec notre pays. Évidemment ces fonctionnaires se soucient fort peu de «leurs sujets» et les traitent d'une façon laissant beaucoup à désirer.

Les produits nationaux, excepté l'horlogerie, sont choses inconnues à l'étranger: la réclame commerciale n'existe pas, il n'a été organisé aucune exposition permanente ou ambulante pour la propagation de ces produits et la Suisse a rarement participé aux foires internationales organisées par de nombreuses nations.

En conséquence de ces faits il résulte l'absence et l'ignorance de nos marchandises.

Le point de vue touristique. Là encore la réclame est insuffisante. Les facilités qu'offrent les Chemins de fer fédéraux ne sauraient égaler les avantages (rabais, organisations d'excursions collectives, voire même facilités de paiement, etc.) mis à la portée des touristes par les autres pays.

La conséquence immédiate de ce manque de facilités accordées aux touristes venus en Suisse est la répercussion que ressentent sur eux nos compatriotes lorsqu'ils se déplacent à l'étranger: l'été dernier j'ai été témoin de ces facilités, fort appréciables, qu'offrait le consulat de Turquie à Constantza (Roumanie) à tous les touristes se rendant en Turquie, et j'ai été à peu près le seul à qui ces facilités furent refusées.

Il en est de même pour les visas touristiques, de séjour et de transit: le citoyen suisse est actuellement obligé de se munir de la plupart des visas étrangers, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

La raison de cette incommodité ne vient pas des événements politiques mondiaux, mais, paraît-il, plus directement de ce que la Suisse a refusé elle-même des facilités analogues à de nombreux pays.

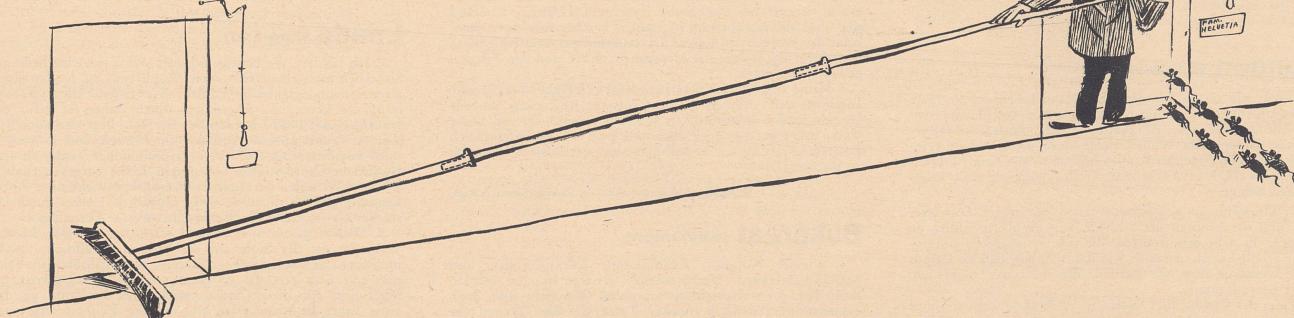
Pour terminer j'ajouterais que le manque d'organisation d'associations amicales nationales se fait sentir également: les cercles patriotiques, associations sportives, bibliothèques, etc., sont très rares.

2. Le sentiment patriotique qui m'a été inculqué dès mon enfance, par un père patriote fanatique d'abord.

Une profonde reconnaissance que nous devons, ma famille et moi, à la Patrie pour l'accueil généreux qu'elle nous a réservé lors de notre rapatriement de Russie en 1920.

Enfin, la satisfaction qu'on éprouve de n'entendre que du bien de son pays, et de le savoir occuper une des plus hautes places parmi les nations les plus civilisées.

Nicolas de Vallière.



⊕ Patent: Spezial-Wischer für fremde Türen.

Brevet suisse : Balai spécial pour le nettoyage du seuil des portes d'autrui.

Zeichnung Brandt